

ALGER

Extract of Alger républicain



<http://alger-republicain.com/Mali-Message-du-MP22-au-meeting-du.html>

Mali : Message du MP22 au meeting du 25 oct 2014 des organisations de la société civile

- Actualité politique internationale - Afrique - Mali -

Publication date: mercredi 19 novembre 2014

Description:

Le Mouvement Populaire du 22 mars répond présent à l'appel lancé par les organisations de la société civile sous la coordination de BIPREM (Bloc d'Intervention Populaire et Pacifique pour la réunification entière du Mali), **appel à tous les citoyens de Bamako et alentour, pour dire à tous les acteurs des pourparlers d'Alger : Non à toute forme de division du Grand Mali !**

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Pour le MP22 / le Secrétariat de Coordination

Le Mouvement Populaire du 22 mars répond présent à l'appel lancé par les organisations de la société civile sous la coordination de BIPREM (Bloc d'Intervention Populaire et Pacifique pour la réunification entière du Mali), appel à tous les citoyens de Bamako et alentour, pour dire à tous les acteurs des pourparlers d'Alger : Non à toute forme de division du Grand Mali !

Le Mouvement Populaire du 22 Mars (MP22), on le sait, n'a pas hésité à braver « l'Etat d'urgence » liberticide décrété par le gouvernement de transition. Il a organisé marches et meetings en soutien à Kidal et l'armée malienne dès le 8 et 14 juin 2013 ! A Bamako et Koutiala, ce sont 42 de nos militants et sympathisants qui ont été arrêtés et jetés en prison pour plus d'un mois, avant de se voir jugés et proclamés « *non coupables* » de quoi que soit le 9 juillet ! Par la suite, nous avons pris notre place dans la farouche résistance que tout notre peuple, a opposé aux deux premières tentatives de faire signer l' accord de Défense entre le Mali et la France le 20 janvier et le 25 mai 2014.

Le MP22 se réjouit de prendre sa place et toute sa place dans ce rassemblement du 25 octobre.

Nous saluons tout d'abord la mobilisation qui a riposté aux deux premiers round des négociations d'Alger qui se sont terminées par la large diffusion par le MNLA et ses comparses d'un « *traité de paix* » par lequel le MnlA, à l'abri de l'impunité que lui garantissait Barkhane et la Minusma, tentait de convaincre les populations qu'Alger avait abouti à un accord pour un Etat fédéral du Mali composé de la république fédérée de l'azawad et l'Etat fédéré du Mali-sud... Ces fabrications grossières ont achevé de soulever l'indignation et la mobilisation nationale, conduisant aux marches et protestations populaires qui ont balayé le pays du nord au sud et se sont étendues à l'extérieur.

Les principaux mots d'ordre que nous avons vus, soutenus et partagés à Bamako et ailleurs en disent long sur la colère et la détermination du peuple.

Non à l'indépendance !

Non à l'autonomie !

Non au statut particulier !

Non au fédéralisme !

Les tentatives de certains leaders d'encadrer et censurer les mots d'ordre de cette marche et étouffer le débat démocratique qu'il faut nécessairement instaurer sur la question, n'ont pas réussi à faire taire les protestations les plus radicales. Nous nous sommes particulièrement réjouis au MP22 des slogans :

Mali te tla !

Mali te Boroto ! Mali te waraka !

Non à la décentralisation poussée !

Non à la régionalisation !

Le sursaut patriotique des maliens a réussi, avec l'aide de la médiation algérienne, à faire ravalier aux groupes armés jihado-séparatistes leurs prétentions hypocrites qui se déchainent à présent dans des agressions armées.

Il faut d'abord se féliciter du rejet du Fédéralisme que nous avons tous conquis de haute lutte, rejet confirmé et qui s'accompagne du rejet de la proposition jihado-séparatiste de la création d'une armée parallèle à l'armée malienne pour sécuriser le Nord.

On nous parle aujourd'hui de la nouveauté des patrouilles conjointes FAMA, BARKHANE et MINUSMA. Chacun constate que cela intervient après que la preuve a été faite de l'intervention directe française en renseignements et armes et même en hommes dans la 3e bataille de Kidal du 17 au 21 mai 2014. Cela intervient après que Serval et Barkhane ait empêché à plusieurs reprises l'entrée et l'établissement de l'armée et l'administration malienne à Kidal (**souvenez-vous de la célèbre bataille d'Anefis où après la victoire de l'armée nationale sur le MNLA , la France nous a coupé la route de Kidal**).

Serval et la Minusma ont consacré dix huit mois durant l'autonomie jihado-séparatiste et l'inaccessibilité pour le Mali à cette région, étape vers la partition du Mali par la France , l'Union Européenne et les USA, qui ont aidé les groupes à afficher ouvertement aujourd'hui les projets d'un « *Etat indépendant* » et/ou d'un « *califat* » de « *l'Azawad* » de « *Statut particulier* » et de « *fédéralisme* ».

Le MP22 appelle tout le monde à ne pas oublier ces faits et à comprendre les vraies raisons du retournement actuel de situation où l'on assiste aux patrouilles conjointes Barkhane-Armée malienne et Minusma. La raison profonde de ce retournement où on nous parle partout des « trois mousquetaires » est que Serval, Barkane et la Minusma ont été à ce point démasqués que le gouvernement lui-même a appelé à l'ONU à « *changer le mandat* » de la Minusma et appelé à l'intervention d'une « *force de réaction rapide* ».

Mais nous demandons : Serval puis Barkhane n'étaient-ils être censés être cette « *force de réaction rapide* » ? L'opération Barkhane n'est-elle pas dotée des super moyens d'un arsenal de 3000 hommes, 20 hélicoptères, 200 blindés, 10 avions de transport tactique et stratégique, 6 avions de chasse et 3 drones ?

Y-a-t-il meilleure preuve qu'il y a là les moyens d'une « *force de réaction rapide* » ?

Et pourquoi cette « *réaction rapide ne se fait pas* ? Pourquoi Barkhane et la Minusma laissent-ils les jihadistes comme les séparatistes canarder comme des »poulets de sacrifice" les panafricanistes tchadiens, nigériens et sénégalais attachés à l'intégrité territoriale du Mali ? La raison est toute simple.

C'est d'abord parce que les soldats « *nègres de service* » de l'UEMOA et de la CEDEAO et de l'UA sont la « *chair à canon* » des impérialistes, et que les troupiers blancs de Barkhane drapés du manteau de l'Union Européenne, de l'ONU et sa Minusma ne sont pas là ni pour « *éradiquer le terrorisme* » ni même « *stabiliser* » quoi que ce soit, mais bien pour soutenir par intérêts économiques et racisme « *les seuls blancs encore gouvernés par les noirs* » !

C'est ensuite parce que la France et Barkane subordonnent "la paix et l'intégrité territoriale" du Mali à l'accord global et définitif à accorder aux terroristes ! C'est enfin parce que Barkhane et la Minusma sont là pour se servir du terrorisme comme prétexte à un « *partenariat stratégique* » Afrique-Union Européenne et OTAN (ceux-là mêmes qui financent et entretiennent les jihado-terroristes) !

Ils sont là pour se servir du terrorisme comme justificatif de leur recolonisation et pillage programmé du Mali et des 5 pays de Barkhane ! Rendons grâce à l'ex-ministre de la Défense Soumeilou Boubèye Maiga de son aveu exceptionnel avant qu'il ne chute du gouvernement...Il avait dit en mai à l'hôtel Radisson : "Le Mali forme avec le Tchad et le Niger un " couloir du gaz, du pétrole, de l'or et de l'uranium". Cette Zone fournit au moins 33% du gaz consommé en Europe. Et comme l'Europe tient ? réduire sa dépendance énergétique envers la Russie, elle se tourne vers la Zone sahélo-saharienne. Voilà pourquoi la mission militaire européenne voit la participation de tous les 27 Etats Européens : "Une grande première", s'était écrié Boubèye, le défenseur autoproclamé de la présence permanente de la France au Mali !!!

Le MP22 croit que c'est la faillite évidente de Barkhane et la perception de plus en plus claire des objectifs impérialistes qui poussent la France à passer d'autant plus aux patrouilles conjointes, qu'elle contrôle de moins en moins la situation.

- D'abord parce son agent avéré, le MNLA, est sur le terrain non seulement isolé et rejeté par les populations qui sont fatiguées de la guerre et veulent la paix, mais le MNLA a été militairement écrasé par le GATIA (Groupe Armé Touareg Imghad et allié), qui à l'issue de plusieurs heures de combat acharné a infligé une défaite cuisante au MNLA à Intilit et Tessit, contraignant les chefs du MNLA à se réfugier en débandade au Burkina.

- D'autre part, la preuve est faite aujourd'hui que la Minusma était infiltrée par des terroristes membres du HCUA (Haut Conseil Uni de l'Azawad) responsables des attentats de Kidal. Le HCUA qui a pratiquement chassé le MNLA de Kidal est aujourd'hui clairement démasqué comme une bande de jihadistes qui sert juste de couverture aux agissements criminels d'Ansardine et Iyad Ag Ghali.

Nous apprenons qu'actuellement ce sont Iyad Ag Ali (le foudre de guerre), Mohamed Intallah (le fils aîné du vieux leader Intallah Ag Ataher chef de la féodalité Ifoghas.) et Algabass (le petit frère) qui se disputent la succession à Kidal. Les choses sont tracées d'avance et nous avons tous noté que c'est Iyad Ag Ali qui interdit aux groupes armés de signer quoi que soit avec le gouvernement malien.

Le MP22 salue la victoire retentissante du GATIA qui a non seulement conquis sa place aux pourparlers d'Alger, mais est en train de démontrer que la voie sûre pour assurer la libération totale du Nord Mali c'est celle de la défaite armée des séparatistes et des djihadistes, mais encore le soulèvement victorieux de toutes les ethnies et nationalités Imghad, peuhl, songhoi, bellahs, et autres brimées, leur soulèvement même armé contre la féodalité esclavagiste et dominante toute puissante des chefs Ifoghas et enfin le départ des troupes étrangères. La presse révèle les propos suivants tenus par le chef du GATIA El Hadj Gamou au Conseiller militaire de l'ambassade de France au Mali :

« Si vous vous laissez abuser par ces bandits du MNLA, qui ne représentent qu'eux-mêmes, en les soutenant dans leurs revendications d'autonomie ou de fédéralisme, vous serez tôt ou tard responsables des conséquences qui en découleront. Car, aucun Malien, qu'il soit du nord ou du sud, ne l'acceptera. Les Maliens préfèrent mourir que de l'accepter »

Nous comprenons tous que c'est parce que la situation est en train d'échapper au contrôle de la France qu'elle s'efforce de bouger pour garder la haute main sur le terrain et influencer sur les pourparlers d'Alger.*

Nous prenons acte et nous nous félicitons de tous ces retournements de situation qui sont le gage d'une victoire certaine et inéluctable de notre cause patriotique et démocratique. Mais pour y parvenir nous ne devons nourrir aucune illusion sur Barkhane et la Minusma. Ils n'ont pas changé d'objectifs, c'est juste la méthode et la tactique qui changent.

L'ingérence française préparée de longue date a en fait saboté depuis le début la guerre libératrice qui s'impose pour défendre la patrie et la démocratie maliennes contre les enragés du séparatisme et de la « République islamique ».

Le but des patrouilles mixtes est de continuer à saboter la guerre de libération nationale en contrôlant et en restreignant au maximum l'armée et les milices patriotiques maliennes.

Il s'agit d'imposer, à la place de la libération armée par nos propres forces et en toute indépendance, la capitulation du « dialogue et de la réconciliation » avec les séparatistes et les islamo-terroristes ce qui a été la voie préconisée depuis l'Accord dit préliminaire de Ouagadougou du 18 juillet 13.

Cet accord, ne l'oublions pas a été préliminaire non seulement aux élections, en lieu et place des tâches d'assainissement et de rénovation nationale préalables à l'assemblée constituante et l'instauration d'un nouvel ordre démocratique, mais également préalable aux plans de partition du Mali qui repose sur la reconnaissance par le Mali non seulement du MNLA et du HCUA, mais encore celle de « l'Azawad » et sa « spécificité ».

Voilà pourquoi le MP22 est inquiet devant les écrits de la presse qui nous apprennent que « la médiation choisit la régionalisation comme solution ». Les journaux de la semaine révèlent à cet effet : « au plan institutionnel le document prévoit des assemblées régionales Élues au suffrage universel direct, dont les présidents sont des chefs des Exécutifs régionaux avec la possibilité pour les régions d'adopter les noms qui les conviennent et même de s'unir dans le cadre de l'inter-régionalisation. La création d'un sénat est aussi envisagée. Par ailleurs Il est envisagé la création d'un fonds de développement des régions du Nord... »

Nous sommes quant à nous convaincus que sans démanteler les séparatistes et les jihadistes, sans renverser les féodalités rétrogrades de Kidal et sans chasser les impérialistes qui soutiennent ces forces rétrogrades et occupent notre pays avec leurs bases militaires et toutes leurs assises politiques et économiques, que la "décentralisation poussée" et la "régionalisation" avec la "possibilité de choisir son nom", reviennent à reconnaître par la force des choses « l'Azawad », puisqu'on reconnaît l'inter-régionalisation et qu'on se propose même de les propulser au sénat !

La France a non seulement payé treize milliards de cfa à Iyad Ag Ali sous prétexte de "libération d'otages", (le complice avec qui elle a fomenté l'attaque de Konna, mais elle s'apprête aujourd'hui à lui servir le pouvoir à Kidal et dans tout l'Azawad (tel que l'entendent les rebelles) et le propulser au sénat malien. Allons-nous laisser faire cela ?

Le MP22 émet le vœu ardent que notre regroupement d'aujourd'hui ne soit pas éphémère, mais conçoive lui-même sa tâche comme de longue haleine et permette l'émergence d'un véritable front uni national et populaire dans toutes les villes et villages du Pays pour la libération complète, la réunification entière et le changement démocratique profond du pays.

Pour réussir cela, nous devons diriger la pointe de notre combat contre l'impérialisme français qui est l'ennemi juré du Mali. La vie nous a montré que **la France coloniale a même poussé le cynisme et l'arrogance jusqu'à faire bloquer les armes achetées par le Mali au port de Conakry avec la complicité des éléments fantoches de la CEDEAO.**

C'est pour détruire en substance notre armée nationale et faire place nette à Barkhane, l'OTAN et son programme AFRICOM et l'Union Européenne et son EUROCORPS que la France a entre autres signé le « traité de coopération en matière de défense » le mercredi 16 juillet 2014 entre le Mali et la France.

Le MP22 vient d'adresser à ce sujet une lettre ouverte à l'Assemblée nationale pour dire qu'il s'impose aux députés, et par delà eux, à tout notre peuple, de mesurer la signification profonde de cet accord. Et au lieu que l'Assemblée ratifie le « *traité de coopération en matière de défense* », comme on le lui demande, qu'elle le rejette inflexiblement avec toutes les duperies et capitulations avant sa signature !

Pourquoi ? Parce que le « traité » a vendu le Mali pour au moins dix ans !

Contrairement aux propos de nos autorités qui qualifiaient, il y a peu, le traité de « *simple accord de coopération militaire et non de défense* » jurant même : "*Aucune base militaire ne sera cédée à la France !*", Le Mali tout entier est transformé en une plate-forme aéroterrestre pour le compte de l'armée française, plate-forme composée d'une multitude de « *nénuphars* », « *bases arrières* » et « *avancées* » qui vont au delà de Tessalit, Gao...

L'article 6 du traité impose, par dessus la tête de notre gouvernement, une véritable institution supranationale dotée des pleins pouvoirs sur notre défense, C'est le "comité de suivi" co-présidé par un représentant civil ou militaire de chaque partie, chargé de « donner une cohérence aux activités prévues par le présent traité » !

Le traité d'occupation est en outre conclu avec arrogance pour une "*durée de 5 années renouvelable par tacite reconduction*" avec des clauses restrictives des droits du Mali ? le dénoncer. Le colonel français Gilles Jaro n'a-t-il pas avoué au lendemain de la défaite de mai 2014 à Kidal de l'armée nationale, que Serval est au Mali pour au moins dix ans ?

Dans tous les compartiments du traité (volet statutaire des membres du personnel et des personnes à charge, partage des compétences entre les juridictions, les conditions d'entrée et de séjour, des dispositions fiscales et douanières, les règlements des dommages ou encore le soutien logistique et les moyens de communication), **la France s'assure la domination par des conditions léonines qui lui établissent privilèges, immunité et impunité totale.**

Cela va de la liberté de déplacement totale pour les troupes impérialistes, à l'obligation pour le Mali de l'importation et la sortie de matériels en exonération totale de droits et taxes (théoriquement pour une durée de douze mois prorogeable) mais en fait pour une durée indéterminée et pérenne. Concrètement dans les termes, le traité « *est conclu pour une durée 5 ans renouvelable par tacite reconduction pour de nouvelles périodes de 5 ans à moins que l'une des parties notifie à l'autre son intention de mettre fin au traité six mois avant son expiration.* »

Pour pérenniser l'occupation des troupes françaises au Mali, la France empiète directement sur les droits du Mali à dénoncer le traité. On note ainsi que « *chaque partie peut dénoncer le présent traité par le biais d'une notification par écrit.* » Mais suprême témoignage de l'inégalité et du diktat de la loi du plus fort : « *Cette dénonciation prend effet six mois après réception de la notification par l'autre partie,* » et par dessus tout : « *la dénonciation du présent traité n'affecte pas les droits ou obligations résultants de son exécution préalablement à cette dénonciation.* »

La conclusion est claire : Quoi que vous fassiez, maliens, comptez sur nous, France impériale, pour vous imposer de vous conserver comme notre chasse gardée !

Cela s'accompagne ensuite des nombreuses obligations pour le Mali de « renoncer à exercer son droit de juridiction », à la « bienveillance » devant les exploits criminels « d'auteurs ainsi que les personnes en charge (français) auteurs d'infractions quelque soit la gravité de la faute. » Et dans le cas d'infractions punies de la peine capitale envers les troupes françaises, l'obligation de remise à la France par le Mali des membres et personnes, tous

passes-droits subordonnés à « l'assurance » que les peines ne seront ni « requises », ni « prononcées », ni « exécutées » à leur encontre par le Mali.

Le MP22 proclame que le traité du 16 juillet sanctionne une véritable mise en coupe réglée, une reddition absolue du Mali et son gouvernement à l'agression, puis l'occupation armée et enfin la recolonisation permanente voulue par la France !

Nous appelons tous les patriotes du Mali à approfondir la réflexion et le débat sur toutes ces questions et se donner la main pour lutter avec esprit de suite et persévérance.

Mali te tla et Non la "régionalisation" !

Annulons le Traité de soumission du Mali à la France !

Troupes et bases militaires impérialistes françaises et de l'OTAN, hors du Mali et d'Afrique !

Pour le MP22 / le Secrétariat de Coordination